



Mesdames et Messieurs, chers habitants de Perrignier, chers voisins,

Comme chaque année à la même époque, il est temps de relater les faits et événements qui se sont déroulés sur notre commune et aux alentours pour cette traditionnelle cérémonie des vœux à la population. L'an dernier, malheureusement, à pareille époque, j'évoquais les événements tragiques sur notre sol et les attentats odieux à Paris.

Cette année l'horreur s'est déroulée à Nice, le jour de la Fête Nationale. C'est une honte : on s'en prend au symbole de la République ! Le pays est toujours en état d'urgence et voilà plus d'une année que des barrières sont disposées devant nos écoles et autres bâtiments de la République.

Un peu d'informations sur la vie communale et il n'en manque pas de nouvelles. Pour ce faire, tout au long de l'année, je vous invite à consulter notre site internet où vous trouverez toutes les informations pratiques et les nouvelles de la commune. Notre page Facebook est aussi active pour les plus modernes, mais également pour les actualités à venir, il reste le "panneau lumineux d'informations" à côté de la ferme Rolland qui communique toutes les manifestations qui se déroulent sur la commune.

Thonon Agglomération. / Effets loi NOTRe

Désormais, nous faisons partie de l'agglomération de Thonon, depuis le 1^{er} janvier 2017. Le 13 janvier dernier, le nouvel exécutif a été "désigné" par les conseillers communautaires, eux-mêmes préalablement élus en conseil municipal de chaque commune. Cette nouvelle entité sera donc gérée par les 67 délégués à l'agglomération qui représente pas moins de 85 000 habitants. Les futurs conseils communautaires se réuniront à Perrignier, la salle ayant été reconfigurée. Le siège social (la boîte à lettres) est à Thonon. La fiscalité reste à mes yeux le point crucial de ce dossier annoncé comme "la solution" pour justement être force de propositions et ainsi générer des économies d'échelle. *Notre agglomération doit néanmoins s'inscrire et s'engager dans la modernité, la compétitivité afin de donner un avenir à nos enfants, sans oublier cette notion de proximité avec les habitants qui devra être l'un des axes essentiels de la politique à mener.*

Qu'est-ce qui change pour les habitants ? Un éloignement des services à la population, peut-être ? Nous verrons, vous verrez, toutes ces décisions impactées par la loi NOTRe sont difficiles, mais mon attachement, notre attachement avec mon équipe municipale à maintenir et développer notre commune, notamment sur le plan service à la personne, petits commerces ainsi que notre envie d'avancer demeurent entiers.

Le Syndicat des Eaux du SIEM travaille au rapprochement avec son confrère du SIEV (communes autour de Bons en Chablais). Rapprochement qui devra être effectif au 1^{er} janvier 2018. Pas moins de 23 communes composeront ce futur Syndicat : 22 sur l'agglomération et 1 commune, Saxel, sur le canton voisin, le siège se trouvant à Perrignier. Nous avons travaillé avec le comité dans ce sens, le SIEM de Perrignier étant plus structuré et plus important. Les travaux récemment réalisés dans cette vision sont pour un meilleur accueil du public et une meilleure qualité de travail.

La démographie de Perrignier n'a pas explosé contrairement à ce que j'entends ici ou là. 1755 habitants population I.N.S.E.E, c'est à peine plus de 1 % par an depuis le dernier recensement d'il y a 5 ans.

Le pôle santé du Petit Lieu avance. Les permis de construire qui ont été déposés sont instruits et même purgés de tous recours, les acteurs sont en cours pour boucler le financement, c'est le cas pour un des dossiers. L'ancienne école sur site a été détruite laissant place actuellement à une vue magnifique sur la Maladière (un symbole pour un futur lieu de pôle santé) et une vue toute aussi magnifique sur le lac Léman. Un deuxième médecin est en place à Perrignier dans les locaux du SIEM, son installation en zone industrielle date de début décembre. Une bonne nouvelle, ce médecin rejoindra le pôle du petit lieu avec le Dr Perret dès que les travaux de construction de leur futur lieu de travail seront réalisés... un troisième médecin devrait rejoindre les deux premiers dans un futur assez proche.

Aménagement hameau du Petit-lieu

Petit Lieu toujours. Les travaux d'assainissement sont bientôt terminés pour le structurant, restent les antennes et les raccordements privatifs et bien sûr l'aménagement au printemps, travaux confiés à l'entreprise Colas basée à Perrignier. Le financement est pris à 90 % en fonds propres par la commune, aucune aide de l'État, 10 % des subventions prises en charge par le conseil départemental que je remercie vivement.

Le PLU nouveau est actif depuis le mois de mars, signé par le Préfet Leclerc. Nous instruisons donc les dossiers avec ce nouvel outil, plus restrictif en terme de consommation foncière mais aussi plus juste et plus adapté aux exigences de la loi NOTRe notamment.

La maison des anciens : vous savez également, je l'ai écrit dans le bulletin communal estival que le dossier qui devait voir le jour sous forme d'EPHAD a été abandonné. Aujourd'hui les plans d'un E.P.A, (Établissement pour Personnes Âgées) sont au figolage avec des logements allant de T 1, T 2, T 3 et T 4 sur le site à côté du pôle santé. Une soixantaine de logements, avec des structures mutualisées comme un restaurant bien sûr, salle de lecture, de télé, de repos... le tout sous surveillance d'un gardien et à un prix de location au prix du marché, pas de ventes... Ces logements seront réservés exclusivement à des personnes "âgées" sans enfants à charge.

La boucherie du village proche de la boulangerie est en cours de travaux. La construction attenante est un laboratoire, ceci devant

permettre au futur boucher de préparer les viandes et autres bons petits plats qui seront à votre disposition dès le printemps prochain. A côté, la boulangerie va également s'agrandir avec un salon de thé pour disposer d'une salle plus grande et tout cela aux normes "handicapés". C'est un plus pour la commune et je m'en réjouis aussi, bien évidemment.

Zone industrielle, les derniers terrains communaux ont été viabilisés. Nous avons des contacts intéressants pour installer encore de nouvelles entreprises et par conséquent, de nouveaux emplois.

L'école primaire, projet de construction pour faire face à l'ouverture d'une sixième classe, (septembre 2016). Le projet a déjà démarré puisque nous avons choisi un groupe de 4 cabinets d'architecture qui ont la charge de remettre à la commission la meilleure opération possible, ceci dans l'enveloppe bien sûr (3,5 M/€).

La 2 x 2 voies, liaison concédée. Une importante réunion publique menée par le Préfet Leclerc et le Président du conseil Départemental Christian Monteil à Perrignier a eu lieu le 3 mars dernier.

Probablement la plus fréquentée des 5 qui se sont déroulées sur le Chablais. Le projet a été présenté à la population venue en nombre. Chacun a pu s'exprimer et faire part de ses préoccupations. NDLR. (bulletin du mois de Juillet 2016). L'inquiétude légitime des riverains et agriculteurs proches du tracé a bien été remontée aux services de l'état. Nous avons avec Richard Baud rencontré Christian Monteil avec les agriculteurs de la commune. Celui-ci a bien confirmé que tout serait mis en œuvre pour prendre en compte chaque demande. Bien sûr, l'évidence de cette construction n'est plus à prouver pour le Chablais.

Phase de concertation publique pour la suppression des PN 65 et 66. Nouvelle réunion publique en septembre, cette fois-ci, pour la suppression des PN 65 et 66 sur la gare, réunion menée par la S.N.C.F réseau maître d'ouvrage en présence du Vice-président du conseil départemental Denis Duvernay et de nos deux conseillers départementaux. Cette étude fait partie de la politique menée par la S.N.C.F, sur les PN jugés préoccupants. Ce dossier est mené conjointement par la S.N.C.F Réseau et l'État et totalement en lien avec la liaison concédée Machilly/Thonon.

Centre Recueil Carte Nationale d'Identité

Perrignier identifié bourg-centre se doit, je le dis chaque année, de maintenir tous ses services à la population. Nous serons dès le mois de février, Centre Recueil Carte Nationale d'Identité, c'est à dire que Perrignier sera l'une des mairies où vous pourrez, vous, habitants du village et la population voisine, venir accomplir les formalités nécessaires à l'obtention d'une CNI. Pour ce faire, nous devons dès le mois de février, réorganiser une nouvelle fois l'accueil tant physique que pratique en mairie afin de satisfaire à ce nouveau service.

E-ticket

Toujours dans l'objectif d'améliorer le service public dans notre commune, le Conseil Municipal a décidé de proposer aux parents de l'école primaire de Perrignier, un service d'inscriptions et de paiements en ligne de qualité. **"E-TICKET"** est un portail internet dédié, sécurisé et personnalisé : Un nouveau fonctionnement pour plus de service à la population mais aussi pour répondre à ses attentes !

Projets 2017

Travaux d'enfouissement des réseaux au hameau de Brécovens et réaménagement du centre hameau vers la chapelle, mise en sécurité de la voie de l'oratoire et autant que possible passage en mode doux. Ces travaux doivent débuter en septembre prochain avec la réalisation de l'assainissement qui doivent faire le lien avec le réseau arrêté rue des Granges et reprise en direction de Poisan, montée du crêt Bazole et contournement par la rue de la Chapelle. (Les assainissements seront gérés par l'Agglomération de Thonon) En fin d'année si tout se passe comme prévu, les débuts de la construction de l'école primaire aux Chainettes.

Lancement des études de réorganisation de la voirie impasse Kohler, et des RD 903 et RD 135 (Réflexion sur la création d'un giratoire côté Bons en Chablais).

Tous ces projets, vous vous en doutez, nécessitent des finances. Nous devons faire face à la hausse des coûts de fonctionnements et aussi tant que faire se peut répondre à la demande exigeante de la population. Le désengagement de l'état se traduit par la baisse de la D.G.F (Dotation Globale de Fonctionnement), la hausse du F.P.I.C (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), ainsi qu'une prise moins importante en charge de la FCTVA (Fonds de Compensation de la T.V.A). Ces mesures font que les recettes baissent, les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) coûtent environ 42 000 €/an, c'est donc sans cesse qu'il faut trouver des solutions et avoir la réflexion la plus juste pour continuer à croire à un avenir serein et ainsi contribuer au développement dynamique de notre village.

Avant de lâcher le crayon, je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal pour son travail au quotidien, nous avons deux départs en retraite aux services techniques, et par conséquent deux nouvelles arrivées. Bonne retraite aux anciens, et bienvenue aux nouveaux. Aux services administratifs, pour faire face aux besoins croissants, une nouvelle personne est arrivée employée à temps partiel, cette personne (un homme) accueille désormais le public, gère les "réseaux sociaux" et le suivi de E-ticket. J'adresse mes remerciements à tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement des services communaux et à toutes les associations communales qui œuvrent au rayonnement culturel ou sportif ou bien encore festif... Remerciements à tous les bénévoles qui contribuent tout au long de l'année au "bien vivre" au sein de notre commune.

A bientôt mi-mandat, je remercie vivement mon conseil municipal qui chaque jour travaille pour le bien de la population et même si il est facile de venir vilipender le personnel, les adjoints ou aussi le maire... je vous assure que c'est un travail de tous les instants pour les élus de la République.

Je vous adresse donc avec le conseil municipal une bonne et heureuse année 2017. Que la santé soit au rendez-vous, pour vous et vos proches et tous ceux qui vous sont chers avec beaucoup de bonheur. J'aurai une pensée pour tous ceux qui sont malades, et je vous souhaite de passer dans ce nouveau monde "aggloméré" (agglomération de Thonon) du mieux possible.

Claude Manillier
Maire de Perrignier